

## DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 31 MAI 2021

Objet : **AVIS D'URBANISME**

-----  
Membres élus présents : MME BERTILLOT – MM. BERTOLOTTI - BORTOT – BUGAUD – MME DELLABLANCHE – MM. DUMAS - FONTENAT – FRATTA – GALLET – JOSEPH - JOUSSEAU - LUGAND – MARMILLON – MERCIER - MME NALLET – MM. PENON - PRADEL – VERNE -  
Membres associés présents : MME BUTILLON – MM. DUCLOS-COLAS –PIDOU – MME PREVALET – M. VIALLO  
-----

### *Intervention de Frédéric Bortot, Vice-président Secrétaire*

Concernant les **projets d'avis de la Chambre sur les documents d'urbanisme, 15 dossiers** de PLU nous ont été adressés.

**9** n'ont pas appelé de remarques car il s'agissait de modifications de PLU sans impact économique, ou sans impact économique négatif.

L'avis de la CCI sur ces dossiers est donc réputé favorable :

- Modifications simplifiées des PLU de Servas, Montmerle-sur-Saône, Buellas, Saint-Just, Lent
- Modification des PLU de Balan, Bourg-en-Bresse, Garnerans, et le PLU intercommunal du Pays de Gex

**6 avis** ont été rédigés pour **6 dossiers à portée économique** :

- Droit de préemption commercial de Gex, de Thoissey et de Chalamont
- Modification simplifiée du PLU de Ceyzériat
- Mise en compatibilité du PLU intercommunal du Pays de Gex
- Elaboration du PLUIH du Pays Bellegardien

Il vous est donc demandé de bien vouloir valider ces avis émis par la Chambre.

**L'Assemblée valide les avis d'urbanisme émis par la Chambre.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus .....	36
- Nombre de Membres en exercice .....	32
- Nombre de Membres présents .....	18
- Nombre de voix pour .....	18
- Nombre de voix contre .....	0
- Nombre d'abstentions .....	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT  
Vice-Président



Patrice FONTENAT  
Président

